

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES
CHASSEURS DE MEURTHE ET MOSELLE

Siège social : Rue Pierre ADT

54700 - ATTON

--oOo--

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 30 juin 2022

Les implantations Yzico

Nancy - Villers-lès-Nancy - Toul - Briey - Paris - Bar-le-Duc - Verdun - Commercy - Saint-Mihiel - Epinal - Remiremont - Bitche
Freyming-Merlebach - Metz - Sarrebourg - Sarreguemines - Yutz - Chaumont - Montier-en-Der - Saint-Dizier - Haguenau



**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE MEURTHE ET MOSELLE**
Siège social : Rue Pierre ADT
Z.A. ATTON SUD
54700 - ATTON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2022

À l'Assemblée générale de la Fédération,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Départementale des Chasseurs de Meurthe et Moselle relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération Départementale des Chasseurs de Meurthe et Moselle à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Les implantations Yzico

Nancy - Villers-lès-Nancy - Toul - Briey - Paris - Bar-le-Duc - Verdun - Commercy - Saint-Mihiel - Epinal - Remiremont - Bitche
Freyming-Merlebach - Metz - Sarrebourg - Sarreguemines - Yutz - Chaumont - Montier-en-Der - Saint-Dizier - Haguenau



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération Départementale à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération Départementale ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération Départementale.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération Départementale à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nancy, le 6 avril 2023
Le Commissaire aux comptes,

S.A.S. YZICO,
Représentée par
Monsieur Yann OLLIVIER

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/06/2022	Net au 30/06/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques				
Autres	119 086	61 968	57 117	67 327
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	337 661	49 692	287 969	294 296
Constructions	2 417 990	1 744 605	673 385	769 852
Installations tech., matériels, outillage	135 239	124 436	10 803	15 630
Autres	490 074	346 244	143 830	136 996
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	945		945	945
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	50 000		50 000	50 000
Autres titres immobilisés	41 768		41 768	41 768
Prêts	448 000		448 000	448 000
Autres				
Total	4 040 762	2 326 944	1 713 817	1 826 815
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	75 588		75 588	80 043
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	502 375		502 375	939 948
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	273 013		273 013	221 705
Valeurs mobilières de placement	2 890 850		2 890 850	2 878 476
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	841 002		841 002	686 170
Charges constatées d'avance	134 568		134 568	124 234
Total	4 717 397		4 717 397	4 830 675
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total	0 748 158	2 326 944	6 431 214	6 757 390

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 30/06/2022	Net au 30/06/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	235 368	235 368
Réserves pour projet de l'entité	338 571	338 571
Autres		
Autres	3 338 196	2 759 542
Report à nouveau	-13 203	578 654
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	3 898 932	3 912 135
Situation nette (sous-total)		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	3 886 032	3 912 135
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	165 610	93 078
Total	165 610	93 078
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	46 214	90 170
Total	46 214	90 170
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	309	211
Emprunts et dettes financières diverses	7 400	8 666
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	534 945	437 431
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	135 255	148 216
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 663	416 079
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 639 866	1 651 402
Total	2 329 498	2 962 008
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	6 431 214	6 757 390

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du au	01/07/2021 30/06/2022	% PE	du au	01/07/2020 30/06/2021	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations		616 790	17,91		613 596	18,45	3 194	0,52
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens		116 926	3,40		113 461	3,41	3 465	3,05
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services		2 067 218	60,04		2 016 306	60,70	48 912	2,42
<i>dont prestations de services</i>								
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subv. d'explo.		452 825	13,15		516 490	15,53	-63 665	-12,33
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels								
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières		96 049	2,79		63 243	1,90	32 806	51,97
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges		93 078	2,70				93 078	###
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits								
Total		3 442 856	100,00		3 326 096	100,00	117 760	3,54
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises		1 232 513	35,80		724 884	21,80	507 630	70,03
Variation de stocks		4 455	0,13		29 098	0,88	-24 643	-84,89
Autres achats et charges externes		711 594	20,67		630 308	18,96	81 286	12,90
Aides financières		331 666	9,63		373 474	11,23	-41 809	-11,19
Impôts, taxes et versements assimilés		47 974	1,39		35 912	1,08	12 062	33,59
Salaires et traitements		570 618	16,57		452 880	13,62	117 738	26,00
Charges sociales		231 500	6,72		190 110	5,72	41 390	21,77
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		172 224	5,00		171 869	5,17	356	0,21
Dotations aux provisions		165 610	4,81		6 780	0,20	-6 780	-100,00
Reports en fonds dédiés		36 371	1,11		93 078	2,80	-56 707	-167,93
Autres charges								
Total		3 506 925	101,85		2 785 499	83,77	721 426	25,93
Résultat d'exploitation		-63 539	-1,85		540 606	16,23	-604 146	-18,78
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		35 060	1,02		39 405	1,19	-4 346	-11,03
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P		1 905	0,06				1 905	###
Total		36 966	1,07		39 405	1,19	-2 441	-6,19
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilés		2 441	0,07		2 327	0,07	114	4,92
Différence négative de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
Total		2 441	0,07		2 327	0,07	114	4,92
Résultat financier		-34 524	-1,00		37 079	1,12	-71 603	-21,66

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du au	01/07/2021 30/06/2022	% PE	du au	01/07/2020 30/06/2021	% PE	Var. en val. annuelle en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS								
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Sur opérations de gestion		34 630	1,01		34 703	1,04	-73	-0,21
Sur opérations en capital		2 010	0,06		18 814	0,57	-16 805	-89,32
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		25 926	0,75		26 667	0,80	-741	-2,78
Total		62 546	1,82		60 184	1,81	2 362	3,93
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Sur opérations de gestion		10 923	0,32		31 037	0,93	-20 114	-64,81
Sur opérations en capital		696	0,02		14 788	0,44	-14 092	-95,30
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		25 926	0,75		26 667	0,80	-741	-2,78
Total		37 545	1,09		72 492	2,18	-34 947	-48,21
RESULTAT EXCEPTIONNEL		25 001	0,73		7 692	0,23	17 309	25,95
Participation des salariés aux résultats								
Impôts sur les bénéfices		9 108	0,26		5 726	0,17	3 382	59,06
TOTAL DES PRODUITS		3 642 416			3 444 637		197 779	5,74
TOTAL DES CHARGES		3 650 619			2 868 033		782 586	24,08
EXCEDENT OU DEFICIT		-13 203	-0,38		576 604	17,34	-590 807	-17,02
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Dons en nature								
Prestations en nature								
Bénévoles								
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Secours en nature								
Mise à disposition gratuite de biens								
Prestation en nature								
Personnel bénévole								
Total								

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 30/06/2022 Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

La fédération participe à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental, à la protection et la gestion de la faune sauvage et de ses habitats, elle assure la promotion et la défense de la chasse et des intérêts de ses adhérents, elle conduit des actions d'information, d'éducation et d'appui technique à l'intention des gestionnaires des territoires et des chasseurs.

Activités ou missions :

La Fédération Départementale est investie de missions de service public liées à son objet :

- * la gestion des plans de chasse et des ACCA
- * l'indemnisation des dégâts
- * la formation au permis de chasser

Moyens mis en oeuvre :

Infrastructures : site de la Fédération à Aiton et site de Blénod-lès-Toul pour la formation
Moyens humains : salariés de la Fédération, membres du Conseil d'Administration, bénévoles, et estimateurs pour la partie dégâts

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Depuis 2021, la Fédération Départementale a vu son périmètre d'actions étendu avec la principale évolution suivante :

- * la gestion d'actions contribuant au maintien ou à l'évolution de la biodiversité financée dans le cadre d'une éco-contribution. Cette activité est isolée dans une section analytique spécifique jointe aux présents comptes annuels.

La Fédération procède au versement pour le compte des chasseurs d'un montant d'éco-contribution, financé intégralement par une contribution financière versée par la Fédération Nationale.



Exercice clos le : 30/06/2022 Durée : 12 mois

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de l'ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Frais externe de formation des autres titres immobilisés et titres de placement nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	1 à 3 ans		
Terrains	L	10 ans		
Constructions	L	20 ans		
Installations techniques, matériels et outillages industriels	L	2 à 10 ans		
Autres immobilisations corporelles	L	2 à 10 ans		



5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :	Valeur nette		Taux amortissement	
Frais de constitution.....				
Frais de premier établissement.....				
Fonds commercial :				
Eléments achetés.....				
Eléments réévalués.....				
Eléments reçus en apport.....				
Actif immobilisé :				
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles.....	119 066			119 066
Immobilisations corporelles.....	3 358 828	52 486	29 406	3 381 908
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	539 766			539 766
Total.....	4 017 660		29 406	4 040 762
Amortissements et dépréciation				
Immobilisations incorporelles.....	51 758	10 210		61 968
Immobilisations corporelles.....	2 139 109	187 940	62 073	2 264 976
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	2 190 867	198 150	62 073	2 328 944

Créances représentées par des effets de commerce :

Usagers.....			
Autres créances.....			

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	448 000	448 000	
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	909 937		909 937

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	26 931
Autres créances.....	
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

	134 588
--	---------

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)
TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Reserves				
Reserves indisponibles.....				235 366
Reserves statutaires ou contractuelles.....	235 366			235 366
Reserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Reserves pour projet de l'entité.....	338 571			338 571
Total (1)	573 937			573 937
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif.....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers.....				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités.....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....	90 170	90 170	43 956	46 214
Total (3)	90 170	90 170	43 956	46 214
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....	34 790	10 210	10 210	45 000
- corporelles.....	233 332		33 333	199 999
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)	268 122	10 210	43 643	244 999
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	932 230	100 380	87 499	865 161
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....	100 380		51 363	
- financières.....				
- exceptionnelles.....			25 926	



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture	
	A	B	C	D	E	F	G	
Total								
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEBIES								
Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice		Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -)		Fonds dédiés à la clôture	
	A	B	C	D	E	F	G	H
Subventions d'exploitation	83 078		67 565	-25 513				
			67 021	232 632				165 610
éco-contributions 2021								
éco-contributions 2022								
Sous-total	83 078		134 586	207 119				165 610
Contributions financières d'autres organismes								
Sous-total								
Ressources liées à la générosité du public								
Sous-total								
Sous-total	83 078		134 586	207 119				165 610
Total								

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
309	309		
7 400	7 400		
534 945	534 945		
135 255	135 255		
2 683	2 683		
1 639 866	1 639 866		
2 370 458	2 370 458		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	480 768
Dettes fiscales et sociales.....	73 415
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

	1 639 866
--	-----------



7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant			En %		
	N	N-1	N	N	N-1	N-1
Total						

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par secteur géographique	En montant			En %		
	N	N-1	N	N	N-1	N-1
Total						

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant			En %		
	N	N-1	N	N	N-1	N-1
Cotisations	616 790	613 596	57 66	54,30		
Subventions d'exploitation	452 825	516 490	42,34	45,70		
Concours publics						
Versements des fondateurs ou consommateurs de la dotation consommable						
Donations manuelles						
Mécénats						
Legs et donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Ventes de dons en nature						
Parrainages						
Autres ressources						
Total	1 069 615	1 130 086	100,00	100,00		

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
<p>Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.</p> <p>Motifs de la non comptabilisation :</p>	
Nature	Valorisation



7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Produits	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique "Legs, donations"	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	
Charges	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	

**RAPPORT SPECIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DE MEURTHE ET MOSELLE**
Siège social : Rue Pierre ADT
Z.A. ATTON SUD
54700 - ATTON

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 30 juin 2022

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fédération Départementale, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

➤ **Institut Scientifique Nord Est Atlantique (ISNEA)**

- **Personne concernée** : Monsieur Patrick MASSENET, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Meurthe et Moselle et Président de l'Institut Scientifique Nord Est Atlantique.
- **Nature et objet** : Convention signée en date du 08 octobre 2012, portant sur la mise à disposition ponctuelle.

Les implantations Yzico

Nancy - Villers-lès-Nancy - Toul - Briey - Paris - Bar-le-Duc - Verdun - Commercy - Saint-Mihiel - Epinal - Remiremont - Bitche
Freyming-Merlebach - Metz - Sarrebourg - Sarreguemines - Yutz - Chaumont - Montier-en-Der - Saint-Dizier - Haguenau



- **Modalités** : Au titre de l'exercice clos au 30 juin 2022, le montant de la facturation pour la mise à disposition ponctuelle de personnel représente un montant de 33 510 €.

Les opérations suivantes ont été réalisées avec l'ISNEA au cours de l'exercice et portent sur :

- La facturation des frais de fonctionnement du radar pour 15 000 €.

➤ **S.C.I. Oiseaux Sauvages et Habitats**

- **Personne concernée** : Monsieur Patrick MASSENET, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Meurthe et Moselle et Gérant de la S.C.I. Oiseaux Sauvages et Habitats.

- **Nature et objet** : Convention de prêt (ou avance de trésorerie).

- **Modalités** : Au titre de l'exercice clos au 30 juin 2022, le solde du compte représente un montant de 448 000 € bruts.

Les intérêts perçus sur l'exercice s'élèvent à 9 960 €.

Fait à Nancy, le 6 avril 2023
Le Commissaire aux comptes,

**S.A.S. YZICO,
Représentée par
Monsieur Yann OLLIVIER**